

0340030Y
ACADEMIE DE MONTPELLIER
LYCEE POLYVALENT LOUIS FEUILLADE
49 RUE ROMAIN ROLLAND
34402 LUNEL CEDEX
Tel : 0467835100

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 7
Numéro d'enregistrement : 52
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Date de réunion de la séance initiale : 27/06/2019
Nombre de présents à la séance initiale : 14
! Quorum non atteint
Nombre de présents : 10

Le conseil d'administration
Convoqué le : 27/06/2019
Réuni le : 01/07/2019
Sous la présidence de : Vincent Lepoint
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à CANNES 2020 , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :
Destination: Cannes 2020
Durée du séjour: du 11 mai 2020 au 15 mai 2020
Thème: Accès à la culture cinématographique
Classes: 1ère CAV spécialité + facultatif
Montant de la participation: 230,00 €
Effectif élèves: 30
Effectif encadrement: 2

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	10
Pour :	10
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration
Nom : Lepoint
Prénom : Vincent
Signé le: 04/07/2019 16:51:55

BIEN_20182019_52_0340030Y_190705162818

0340094T
ACADEMIE DE MONTPELLIER
RECTORAT ACADEMIE DE MONTPELLIER
31 RUE DE L'UNIVERSITE
34064 MONTPELLIER CEDEX 2

BORDEREAU D'INSTRUCTION

Objet de l'acte : Financement des voyages scolaires Destination: Cannes

Etablissement émetteur de l'acte : LYCEE POLYVALENT LOUIS FEUILLADE-0340030Y

Numéro de séance : 7

Numéro d'enregistrement de l'acte : 52

Année scolaire : 2018-2019

Pour le recteur, et par délégation du préfet de Région

Décision : Validation sans observation

Commentaire :

Pièce(s) jointe(s) : Non

Observations :

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Nom : Puigsegur
Prénom : Claire
Signé le: 05/07/2019 16:28:18

Section Cinéma Audiovisuel – Projet pédagogique du voyage scolaire au Festival international du film de Cannes 2020

Comme l'indiquent les programmes et les documents d'accompagnement, l'accès à la culture cinématographique est une composante fondamentale de l'enseignement de Cinéma Audio-Visuel : les enseignants sont tenus d'organiser la rencontre entre leurs élèves et les œuvres cinématographiques.

Les enseignants de la section CAV du lycée Feuillade ont fait le choix, toujours réaffirmé, de privilégier les projections dans des conditions cinéma.

Chaque année, les élèves de chaque niveau vivent trois temps forts :

- le cycle **Art-Cinéma**, projections hebdomadaires de films de l'actualité et du patrimoine, au cinéma Athénée de Lunel, en partenariat avec Pêcheurs d'Images.
- Les **Rencontres ciné-Jeunes**, stage de trois jours organisé conjointement par le lycée Feuillade et Pêcheurs d'Images, ainsi que le festival de cinéma de Lunel : les « **Traversées** » qui se déroulent sur la même période.
- Un voyage ou une sortie scolaire vers un des **festivals de cinéma** importants sur le territoire français ou une **salle de cinéma d'Art&Essai** phare de notre territoire, selon le niveau et l'enseignement suivi, dans un souci de progressivité au cours des années :
 - o Les élèves de seconde iront en sortie scolaire à la journée assister à des projections dans une salle d'Art&Essai : soit le « Sémaphore » à Nîmes, soit le « Diagonal » à Montpellier. C'est la première occasion pour souder le groupe et créer un esprit d'échange et de travail collectif ;
 - o Les élèves de première se voient proposer un voyage au festival international du film de **Cannes**, vitrine de la cinématographie mondiale;
 - o Les élèves de terminale vont à **Belfort**, pour son festival de cinéfestival plus spécialisé, exigeant et pointu
 - o La participation au festival de cinéma méditerranéen de Montpellier, **Cinemed**, est proposée aux élèves des trois niveaux, sous formes de sorties scolaires : l'après-midi du dernier jour de classe avant les vacances d'automne, et les deux premiers jours des vacances.

Participation au festival de Cannes (Fiche budget jointe)

Dates (à confirmer) : du lundi 11 au vendredi 15 mai 2020

La participation au festival de Cannes est pour les élèves en CAV un des événements majeurs de leur scolarité.

Au-delà des aspects spectaculaires et médiatisés, il s'agit pour eux de découvrir les tendances du cinéma mondial : seul ce festival est capable d'offrir une telle variété de programmation, tant en termes de genres que de provenance des films.

Certaines cinématographies rares ne sont visibles qu'à Cannes : par exemple en 2015, les élèves ont pu voir des films philippins, indonésiens, de la nouvelle vague indienne, roumains, lituaniens, mexicains, colombiens, turcs. En 2016 ils ont voyagé à travers les cinématographies coréenne, philippine, islandaise et encore d'autres. 2017 a été l'occasion de retrouver le cinéma coréen, aux côtés des cinémas australiens, chinois, iraniens et tant d'autres encore. 2018 nous a vu voyager en Islande, Corée, Japon, Turquie, Syrie, Mexique, Guatemala, Etats-Unis, France, Belgique et Italie. Le voyage au travers du cinéma mondial a continué en 2019.

Ce festival est également l'occasion de découvrir des productions indépendantes issues de cinématographies moins rares.

Une part importante de ces films ne seront jamais visibles en France, faute d'un marché suffisant : l'occasion est donc unique. A ceci rajoutons que la presque totalité des films projetés à

**VOYAGES et SORTIES SCOLAIRES FACULTATIFS
ANNEXE FINANCIERE PREVISIONNELLE**

Ref. Réglementaires
Rappels
Acte Dém'Act

ETABLISSEMENT : Seules les cellules sur fonds jaune peuvent être renseignées

Objet du voyage :

Dates : du au

Destination :

Classes :

Nombre d'élèves :

Professeur responsable :

Nombre d'accompagnateurs :

Nom du voyageur éventuel :

1 BUDGET PREVISIONNEL

DEPENSES		Montants	RECETTES		Montants
VOYAGISTE ou			PARTICIPATION DES FAMILLES		
AGENCE DE VOYAGE			Nombre élèves	<input type="text" value="30"/>	
Assurance annulation			Montant par élèves	<input type="text" value="230,00 €"/>	<input type="text" value="6 900,00"/>
TRANSPORT		<input type="text" value="2 700,00"/>	SUBVENTIONS (élèves et/ou accompagnateurs)		
			Etat		
HEBERGEMENT		<input type="text" value="4 660,00"/>	Collectivités territoriales		
			Autres, préciser :		
Entrées, visites de musées, activités pédagogiques etc.			DONS		
Frais divers			FSE, AS, MDL, ASSOC.	élèves	
				accompagnateurs	
			Autres dons :	élèves	
				accompagnateurs	
			AUTRES RESSOURCES	Lycée	<input type="text" value="460,00"/>
			(préciser : PFR EPLE, etc.)	(2 accompagnateurs)	
TOTAL DES DEPENSES		<input type="text" value="7 360,00 €"/>	TOTAL DES RECETTES		<input type="text" value="7 360,00 €"/>

Ce Budget est équilibré

2 Vote du CA pour la participation des familles (montant par élève) :

Participation fixe des familles : Ces deux montants doivent être identiques à l'arrondi près

3 Calcul du coût par participant : (total des dépenses / nombre de participants)

→

Coût par élève : Coût par accompagnateur :

Accompagnateurs : coût total à prendre en charge par l'EPL :

4 Régie (oui / non) :

Si oui, montant de la régie :

Nom du régisseur :

5 Charte des voyages :

Vote par le CA d'une charte des voyages (oui / non) :

Vote en CA sur les modalités d'utilisation des reliquats des sorties/voyages (oui / non) :

Observations de l'EPL :

Visa du chef d'établissement



www.louis-feuillage.com

Projet pédagogique

Année scolaire 2019-2020

Intitulé du projet :		<input type="checkbox"/> Projet initial	<input checked="" type="checkbox"/> Recondution
Personne référente : M. BELLICHA Coordonnées téléphoniques : 06 62 33 28 95 Diagnostic de situation :		Classes ou groupes d'élèves concernés : Objectifs ciblés du contrat d'objectifs de l'établissement : <i>Cochez le ou les objectifs d'établissement ciblés par votre projet.</i> <input checked="" type="checkbox"/> Un lycée qui émancipe : élève aujourd'hui, citoyen demain <input checked="" type="checkbox"/> Un lycée d'ambition, ouvert à la ville, au réseau d'éducation, à la région, au monde <input checked="" type="checkbox"/> Faire réussir tous les élèves quels que soit leur parcours et leur histoire. Lutter contre les déterminismes sociaux et éducatifs	
- L'accès à la culture cinématographique est une composante fondamentale de l'enseignement de Cinéma Audio-Visuel (voir BOEN) - Le festival de Cannes est la vitrine du cinéma mondial, donnant un accès privilégié à une programmation exceptionnelle. - Les voyages scolaires sont un moyen de souder les équipes, le CAV nécessitant des travaux de groupes (écriture et tournage de films)	Indicateurs d'évaluation <i>Indicateurs permettant de mesurer les résultats obtenus, en termes de progrès constatés pour les élèves et/ou pour l'établissement</i>	Stratégies mises en œuvre <i>Décrivez de manière synthétique l'organisation, le calendrier, les partenariats mobilisés... Un document annexe peut être joint.</i>	
Objectifs spécifiques de l'action <i>Plus-values recherchées pour les élèves</i> - Accès à la culture cinématographique. Découverte de cinématographies rares - Découverte du monde professionnel cinématographique - Cohésion de groupe. Intégration scolaire	- Comportement au sein du groupe - Motivation scolaire - Constitution d'un dossier par les élèves participants, avec analyse des films et thématiques rencontrés. Dossier évalué.	- Constitution d'un dossier d'accréditation auprès de Cannes-Cinéphiles, avec projet pédagogique - Réservation directe du transport (SNCF ou Autocar, au mieux disant) - Réservation directe d'appartements à proximité des lieux de projection Dates : selon les dates du festival. À confirmer : du 11 au 15 mai 2020	

Documents à joindre

Document obligatoire :

- Budget prévisionnel

Document complémentaire selon le cas :

- Si reconduction de projet : évaluation du projet précédent.

Projet validé

Projet à préciser ou reformuler

Motif :

.....

Luned, le/...../.....

Le Provisseur



VOYAGE SCOLAIRE

BUDGET PREVISIONNEL

UFEU : Festival de Cannes 2020

Responsable du voyage : BELLICHA Fatih Amir

Date départ : 11 mai 2020 (à confirmer)

Horaires : 8h (ou selon horaire SNCF)

Date retour : 15 mai 2020 (à confirmer)

Horaires : 20h (ou selon horaire SNCF)

Classe(s) : Premières GAV : spécialités et facultatifs

Thème : Accès à la culture cinématographique

Transport : Mieux dormir : Train SNCF ou Autocar privé

Accompagnateur(s) : 2 accompagnateurs enseignants (BELLICHA & PEROTTE à confirmer)

PRESTATIONS FACTURÉES	
PARTICIPATION FINANCIERE ELEVE	250,00 €
NOMBRE ELEVES/Enfants/Parents	30
NOMBRE D'ACCOMPAGNATEURS	2
RATIO : 1 accompagnateur pour : 15,0 élèves	
DEPENSES	
Transport	2 700,00 €
Hébergement	4 650,00 €
Visites (musées...)	
Organisation de voyage (voyagiste)	
Assurance annulation collective incluse	
Autres : repas	
Autres : entrées	
TOTAL	7 350,00 €
Mont régie d'avance	300,00 €
EQUILIBRE BUDGETAIRE : OUI	
RECETTES	
Familles	6 900,00 €
M.D.L.	
Etablissement - accompagnateurs	450,00 €
Etablissement - participation	
Subvention Région	
Autre :	
Autre :	
TOTAL	7 350,00 €

Fait à Lunel, le 09/06/2019

Visa Gestionnaire : Visa Agent comptable

Visa Enseignant : L'enseignant organisateur F. A. BellicHA

Observations :

Accord Proviseur :

CHARGES NON FACTURÉES (à la charge des familles)		
REPAS ELEVES	PLJ / JOUR	NB. JOURS
	12	5
		TOTAL/ELEVE
		90

PARTICIPATION FINANCIERE ELEVE TOTALE (FACTUREE-NON FACTUREE)	290,00 €
PARTICIPATION FINANCIERE ELEVE TOTALE (FACTUREE SEULEMENT)	290,00 €

Remarques :

Le niveau de la participation relève correspondant aux prestations facturées est de 250 euros au budget prévisionnel. L'augmentation substantielle à 2019 vise à prévenir d'éventuelles augmentations des coûts d'hébergement et de transport.

Les années passées, la participation réelle a été beaucoup plus faible que celle prévue au fait d'un remplissage optimal des logements, et d'un coût de transport bien moindre.

- En 2010-2011, la participation réelle a été de 355 euros (et donc de 2028 euros pour le lycée).

- En 2011-2012, la participation réelle a été de 368 euros (et donc de 2028 euros pour le lycée).

- En 2012-2013, la participation réelle a été de 452 euros (et donc de 2028 euros pour le lycée).

- En 2013-2014, la participation réelle a été de 457 euros (et donc de 2028 euros pour le lycée).

- En 2014-2015, la participation réelle a été de 425 euros (et donc de 1650 euros pour le lycée).

- En 2015-2016 la participation a été inférieure à 350 euros et donc inférieure à 1080 euros pour le lycée.

- En 2016-2017 la participation a été inférieure à 325 euros et, le nombre d'accompagnateurs ayant été réduit à 4, inférieure à 700 euros pour le lycée.

- En 2017-2018, le coût de l'hébergement a considérablement augmenté (prix des appartements, remplissage plus optimal, en particulier l'accompagnement des accompagnateurs). Le coût réel devrait se situer aux alentours de 200 euros par personne. Soit un coût de moins de 400 euros pour le lycée (deux accompagnateurs seulement).

- L'hébergement comprend une nuitée supplémentaire. Les élèves peuvent continuer à moins de 100 euros par nuitée supplémentaire. Les élèves peuvent continuer à moins de 100 euros par nuitée supplémentaire.